



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

monnaie électronique

Question écrite n° 61970

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur l'encadrement des monnaies virtuelles. Dans le cadre du prolongement des réflexions engagées en 2011, Tracfin a lancé en décembre 2013 une étude sur les monnaies virtuelles et a composé un groupe de travail qui préconise dans ses conclusions de limiter les flux espèces en monnaies virtuelles, notamment dans le cadre de l'utilisation de bornes d'échange de bitcoins ou de distributeurs de bitcoins, en définissant des plafonds de montant et en assortissant ces opérations d'un contrôle d'identité par une méthode fiable. Il lui demande si cette recommandation va être mise en place par le gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61970

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6355

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)